Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

A V I S D ' I M P O S I T I O N

CONTRIBUTIONS SOCIALES

Contribution Sociale Généralisée
Contribution pour le Remboursement de la Dette Sociale
Prélèvement social et
Contribution additionnelle de solidarité

REVENUS DE 2006

N°1533-CSG

Nom : M THOMAS,THIBAULT

Adresse d'imposition au 01-01-2007 :

9, IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
SERIGNAN

Vous êtes redevable des contributions sociales indiquées ci-dessous calculées sur certains de vos **revenus perçus en 2006**.
Le produit de ces conditions sera versé :
-**pour la Contribution Sociale Généralisée (CSG):** à la Caisse nationale des allocations familiales, au Fonds de solidarité vieillesse, aux régimes obligatoires d'assurance maladie et à la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie ;
-**pour la Contribution pour le Remboursement de la Dette Sociale (CRDS) :** à la Caisse d'amortissement de la dette sociale ;
-**pour le prélèvement social et la Contribution additionnelle de solidarité** : à la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés, à la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, au fonds de solidarité vieillesse et au fonds de réserve des retraites.

Cet avis peut vous être utile pour remplir votre prochaine déclaration de revenus.
Direction 340 **Trésorerie** 045 **CDI** 02 52 **SA** 24 **Insp. spé.**

DETAIL DES REVENUS		CSG	CRDS	Prel.Soc. et cont. solidarité	
Revenus fonciers nets (3)		185252	185252	185252	
Base imposable		185252	185252	185252	
Taux de l'imposition		8,2%	0,5%	2,3%	
Montant de l'imposition		15191	926	4261	
Intérêt de retard (7)	Taux :	3,20%	3,20%	3,20%	
	Nature :	2	2	2	
	Montant :	+ 128	+ 8	+ 36	
Imposition antérieure à déduire		- 11201	- 683	- 3142	
Total net de l'imposition		4118	251	1155	
Montant net à payer					5524

LE PRESENT AVIS REMPLACE LE PRECEDENT.
Le montant total recalculé de la C.S.G. déductible est de : 10745
Il correspond à une augmentation de C.S.G. déductible de : 2822
Variation(9) à déclarer au titre des revenus de 2009

****
* Le montant des contributions sociales figurant sur le présent avis *
*est versé à la Sécurité Sociale et à différents organismes sociaux. *
****

Direction Générale des impôts

RENSEIGNEMENTS ET RÉCLAMATIONS

sur le calcul de l'impôt

Référence DGI : 340793948560387893 A

Téléphone : 04 67 35 69 44
Courriel :
sip.beziers-biterrois@dgi.finances.gouv.fr
Accueil : LU MA JE VE 8H30-12H 13H30-16H
OU SUR RDV FERME LE MERCREDI

Votre Centre des impôts :

SERVICE IMPOTS PARTICULIERS
BITERROIS
S.A.I.D. SERIGNAN
9 AVENUE PIERRE VERDIER
CS 10564 34537 BEZIERS CEDEX

En cas de réclamation sur le calcul de vos contributions, vous devez adresser votre demande au Centre des Impôts avant le: 31/12/09

Trésor Public

RENSEIGNEMENTS SUR LE PAIEMENT DE L'IMPÔT

Votre numéro fiscal : 1469517608160 C
Numéro fiscal du conjoint :

Téléphone : 04 67 32 09 04

Accueil : LU MA ME JE 8H30 A 12H30
OU SUR RDV FERME LE VENDREDI

Votre trésorerie : TRESORERIE DE SERIGNAN
144 AVE DE LA PLAGE
34410 SERIGNAN

M THOMAS,THIBAULT

9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

DELAIS DE PAIEMENT

Numéro de traitement : 26

N° de rôle : 947

Date de mise en recouvrement : 31/12/08

Date limite de paiement 31/01/09

MINISTÈRE DU BUDGET
DES COMPTES PUBLICS
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère du travail,
des relations sociales
et de la solidarité